



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veytaux

Séance du 11 mars 2024

Présidence : M. Béat Grand, Président

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis No 12/2023 de la Municipalité du 27 novembre 2023 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 293'930.00 TTC pour couvrir les frais liés à l'entretien de l'Avenue des Falquières : remplacement et mise sous tube du câble de l'éclairage public, remplacement du collecteur d'eaux claires, réfection des trottoirs en porte-à-faux et réfection du revêtement bitumineux ;
- ouï** le rapport de la commission nommée pour l'examen de cette affaire,
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux liés à l'entretien de l'Avenue des Falquières : remplacement et mise sous tube du câble de l'éclairage public, remplacement du collecteur d'eaux claires, réfection des trottoirs en porte-à-faux et réfection du revêtement bitumineux ;
- de lui allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 293'930.00 TTC au maximum ;
- de financer cette dépense de la manière suivante ;
 - retour de la péréquation intercommunale (dépenses thématiques) : CHF 147'400.00 ;
 - trésorerie courante : CHF 146'530.00 ;
- de prendre en charge les dépenses relatives aux travaux routiers par le compte de fonctionnement en 2024, soit :
 - Compte 43.3140 « entretien routes et quais » : CHF 210'600.00 ;
 - Compte 22.4520.02 « dépenses thématiques » : CHF 147'400.00 ;
 - Compte 43.4800 « prélèvement au fonds de réserve » : CHF 63'200.00.
- d'amortir le montant de CHF 26'770.00 pour les travaux d'éclairage public par un prélèvement correspondant sur le fonds de réserve éclairage – compte No 9281.431 ;
- d'amortir le montant de CHF 56'560.00 pour les travaux d'assainissement par un prélèvement correspondant sur le fonds de réserve égouts – compte No 9280.46 ;
- d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cette affaire.

Ainsi délibéré en séance du lundi 11 mars 2024.

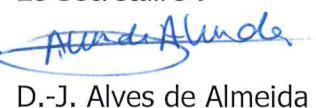
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Le Président :


B. Grand



Le Secrétaire :


D.-J. Alves de Almeida